

STADIP PROTECT P4A

Description

STADIP PROTECT est un verre feuilleté, composé de 2 feuilles de verre clair PLANICLEAR assemblées par 4 films intercalaires en polyvinyle de butyral(PVB) de 0,38 mm chacun.

Caractéristiques de STADIP PROTECT P4A

Composition	Epaisseur Nominale /mm	Tl %	Rle & Rli %	Tuv %	Te %	REe & REi %	g	Ug W/m ² .K	Rw (C;Ctr) dB
33.4	8	89	8	0,1	74,6	7,1	0,79	5,45	33 (-1,-2)
44.4	10	88	8	0,1	73,0	7,0	0,78	5,39	34(-0,-2)
55.4	12	88	8	0,1	71,4	8,0	0,77	5,33	36(-1,-2)
66.4	14	87	8	0,1	69,9	6,8	0,75	5,28	37(-1,-3)
88.4	18	86	8	0,1	67,0	6,6	0,73	5,17	38(0,-2)
1010.4	22	85	8	0,1	64,4	6,4	0,71	5,06	40(-1,-3)
1212.4	26	84	8	0,1	61,8	6,3	0,69	4,96	42(-1,-4)
1515.4	32	82	8	0,1	58,3	6,1	0,67	4,82	44 (-1,-4)

Tl = transmission lumineuse; Rle = réflexion lumineuse extérieure; Rli = réflexion lumineuse intérieure; Tuv = transmission UV ; Te = transmission énergétique; REe = réflexion énergétique extérieur; REi = réflexion énergétique intérieur; g = facteur solaire; Ug = valeur d'isolation thermique; Rw = réduction sonore;

Essai au pendule suivant la NBN EN 12600 : 1(B)1
 Classe antieffraction suivant la NBN EN 356 : P4A
 Poids : 2,5 kg/m²/mm
 Résistance aux variations brutales de température et aux températures différentielles : 40°K
 Emissivité 0,89

Autres informations

STADIP PROTECT est conforme à la norme EN 12543.

STADIP PROTECT est marqué CE. Les performances de STADIP PROTECT sont déclarées conformément EN 14449 avec les numéros DoP suivants: (44.4) L0101032; (55.4) L0101040; (66.4) L0101047; (88.4) L0101052; (1010.4) L0102208; (1212.4) L0105440 ;(1515.4) L0105156.

STADIP PROTECT doit être spécifié, transporté, stocké, nettoyé et posé conformément à la NIT 221 du CSTC «La pose des vitrages en feuillure» et la NIT 242 « Ouvrages particuliers en verre, applications structurales » (+ correctifs de février 2015) et aux consignes particulières de pose et d'entretien du fabricant.

STADIP PROTECT a son application conforme à la NBN S 23-002:2007 et son addenda, NBN S23-002-2 (2016) et NBN S23-002-3 (2016). L'épaisseur doit être calculée conformément aux méthodes de calcul imposées par la norme NBN S23- 002-2:2016.

Le vitrage dispose d'une Déclaration Environnementale (EPD), basée sur une analyse complète du cycle de vie (ACV), conformément aux normes ISO internationales.